

passer sans réflexions le premier acte de notre politique extérieure : Beaucoup sont disposés à croire que le succès de nos armes justifie notre expédition, et ils sont prêts répéter comme l'impératrice Catherine : En fait de coups, il vaut mieux en donner qu'en recevoir. Nous serions de cet avis, pour notre compte, s'il n'y avait quelque chose de préférable au terme le plus avantageux de cette alternative : C'est de ne pas se mettre sans raison, sans droit, sans intérêt, quand il s'agit de coups, dans la nécessité d'en donner ou d'en recevoir. La victoire ne justifie pas la guerre. Quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, on ne verra jamais dans cette entreprise qu'une étourderie politique devenue, un peu par la force des choses, un peu par l'amour-propre des hommes, une iniquité au point de vue de la justice et une absurdité au point de vue de la politique. L'expédition avait quitté la France, parce qu'on avait la certitude que la succession de la République romaine serait ouverte au moment de notre arrivée sous les murs de Rome. Sans cela elle n'aurait pas été faite, nous en avons la conviction ; le pouvoir ne l'aurait pas entreprise, la Constituante ne l'aurait pas autorisée. Par malheur le mort était encore vivant, et comme c'était un grand tort de tromper ainsi les prévisions de nos hommes d'état, on se résolut à le tuer. Pourquoi vivait-il quand il devait être mort ? D'ailleurs, si nous avions laissé à l'Autriche l'honneur d'accomplir cette besogne, notre influence morale basée sur les sympathies du peuple italien, était à jamais perdue en Italie. Nos grands politiques ne devaient pas reculer devant cette haute considération.

Cette politique a pu faire honneur à la patience et au courage de nos soldats, elle n'en fera jamais à la bonne foi et au bon sens de notre gouvernement ; et quelles qu'en soient les suites, nous craignons bien que la France, en tuant sa fille unique, la République romaine, n'ait commis une mauvaise action sans aucun profit. Qu'a-t-il servi à Saturne de dévorer ses enfants ?

L'opinion publique n'a pas été assez puissante pour nous préserver de cette faute ; mais enfin c'est un fait accompli ; cherchons donc maintenant quelle doit être la conduite de la France. Son intervention lui impose un devoir politique auquel elle ne peut plus se soustraire ; sa victoire l'oblige envers les vaincus. Si elle n'avait pas pris part à la lutte, et une part aussi décisive, elle aurait pu se contenter d'essayer les prières en faveur des plus faibles, les conseils dans l'intérêt même des vainqueurs, les réclamations, les protestations au nom de la liberté et de la civilisation. Qui sait si les ennemis de l'Italie n'auraient pas été plus modérés devant cette attitude de notre République qu'ils ne le seront maintenant qu'elle s'est compromise en leur prêtant son concours ? Mais aujourd'hui un rôle aussi modeste ne peut plus lui convenir. Elle est engagée moralement à ce qu'aucune des libertés concédées par Pie IX ne soit reprise, à ce qu'il ne soit pas fait un pas en sens contraire du progrès libéral, à ce que pas une des améliorations *réelles* obtenues soit du pape soit du gouvernement qui lui a succédé, ne soit effacée des institutions romaines. Elle y est engagée parce qu'elle est la France et qu'elle a mis sa volonté et sa conscience à la place de la volonté et la conscience du peuple romain.

Et même, si cette révolution romaine n'a été qu'un effet sans cause, si là où nous avons cru voir un peuple il n'y a eu que des ombres, si toutes les réformes ont été illégitimes, si tout ce patriotisme n'a été qu'une fantasmagorie jouée par des histrions po-